
Lignes directrices pour la mise en place de lignes pédiatriques dédiées dans les centres de vaccination

Ressources humaines

- Il convient de s'assurer de la mobilisation des professionnels de santé habilités à vacciner les enfants de 5-11 ans en effectif suffisant pour sécuriser le parcours vaccinal et délivrer un accueil et un accompagnement adaptés tout au long du parcours. Il pourra être envisagé le recrutement de personnel administratif supplémentaire pour assurer la fluidité du parcours vaccinal.
- Le vivier d'effecteurs mobilisables en centre de vaccination pour cette classe d'âge sont les médecins généralistes et les pédiatres, ainsi que les IDE qui peuvent vacciner les 5-11 ans sur prescription médicale.
- Dans ce cadre, il convient de cibler en priorité les jeunes retraités qui sont davantage disponibles et donc plus facilement mobilisables dans les centres de vaccination.

Prise de rendez-vous

- Il convient de partir des bonnes pratiques déjà existantes en termes de prise de rendez-vous. Ainsi, la conservation du système de prise de rendez-vous en ligne et par téléphone apparaît comme préférable.
- Il convient également d'ouvrir un volume de rendez-vous cohérent, correspondant aux allocations attendues en doses pédiatriques afin de limiter la perte de doses, le vaccin Pfizer-BioNTech étant conditionné en 10 doses par flacon.
- Il apparaît pertinent de prévoir des plages horaires dédiées à la vaccination des enfants (mercredi après-midi, samedi après-midi, fin de journée etc.), afin de prendre en compte les contraintes d'emploi du temps les caractérisant (écoles, garde, etc.).

- Le nombre de rendez-vous ouverts par heure pour la vaccination de cette classe d'âge sera nécessairement moins important que pour les adultes. La vaccination d'un enfant bien préparé à l'acte vaccinal par ses parents ou le professionnel de santé de premier recours ne doit pas prendre plus de temps que celle d'un adulte. Néanmoins, la vaccination d'un enfant dans des conditions non optimales peut prendre davantage de temps. Dans ce cadre, il convient de prévoir une marge de manœuvre supplémentaire comprise entre 5 minutes et 30 minutes.
- Il peut enfin s'avérer utile, si les capacités en personnel le permettent, de rappeler en amont les parents ayant pris rendez-vous pour vacciner leur enfant afin de s'assurer de leur présence effective au moment de la vaccination. Cela permet notamment d'éviter la perte de doses pédiatriques.

Accueil et prise en charge

- Il est recommandé de mettre en place des lignes dédiées répondant à un flux séparé des lignes classiques dédiée à la vaccination des personnes de 12 ans et plus. Il convient également, compte tenu du plus faible volume de population que représentent les enfants de 5 à 11 ans, de grouper les rendez-vous autant que possible.
- La vaccination des enfants de 5 à 11 ans nécessite la présence d'au moins un parent accompagnateur.
- Il apparaît essentiel de mettre en place un accueil et un accompagnement renforcés des familles. Cet accueil et accompagnement doivent pouvoir être assurés par une seule et même personne dédiée au parcours de l'enfant au sein du centre de vaccination, de l'entrée à la sortie, et ce afin d'offrir le cadre le plus rassurant possible pour la famille.
- Concernant l'espace dédié à l'accueil des familles, les salles d'attentes déjà existantes peuvent être utilisées dans le cas de plages horaires dédiées en s'assurant qu'il y ait la place nécessaire à l'accueil de l'enfant et de son ou ses accompagnants. Dans le cas d'une mise en place de lignes dédiées cohabitant avec des lignes de vaccination pour les adolescents et les adultes il est recommandé d'organiser un espace à l'écart dédiée à l'attente des enfants - afin d'apporter à la famille l'environnement le plus rassurant possible.
- Afin de fluidifier le parcours vaccinal de l'enfant au sein du centre, la mise à disposition de flyers, affiches et documentations spécifiques concernant la vaccination des enfants permettra aux familles de trouver directement les réponses à leurs premières interrogations, ou, à défaut, de préparer leurs potentielles questions à adresser au professionnel de santé lors de la consultation pré-vaccinale.
- Dans le cas où un enfant ne serait dans des conditions optimales avant la vaccination (s'il a peur, pleure, etc.), il convient de mettre à disposition des parents un espace spécifique leur permettant de s'isoler, avec lui afin de prendre le temps de le rassurer avant de poursuivre le parcours de vaccination.

Consultation pré-vaccinale et acte de préparation des doses et d'injection

Consultation pré-vaccinale

- La consultation pré-vaccinale systématique réalisée nécessairement par un médecin doit se dérouler selon la procédure adaptée à l'âge de l'enfant. Lors de l'entretien médical pré-vaccinal, le médecin vérifiera l'éligibilité de l'enfant.
- Il s'agit du moment pendant lequel une information claire et adaptée à l'âge de l'enfant devra lui être délivrée afin de recueillir son avis. Il s'agit également du moment pendant lequel le professionnel de santé doit être en mesure de répondre aux interrogations de l'enfant et de ses parents - afin de les rassurer.
- Un test rapide d'orientation diagnostique (TROD) sérologiques doit être proposé en amont de chaque vaccination.
- Le formulaire d'autorisation parentale doit également être remis au médecin à cette occasion. Le formulaire d'autorisation parentale utilisé dans le cadre de la vaccination des adolescents de 12 à 15 ans est adapté à la vaccination des enfants de 5 à 11 ans et peut ainsi être utilisé dans les mêmes conditions.
- Compte tenu de la classe d'âge concernée, il convient là aussi de prévoir une marge de manœuvre quant au temps alloué à cette phase de consultation. En effet, certains enfants et certaines familles plus ou moins préparées auront naturellement plus de questions que d'autres. Il est impératif de prendre le temps nécessaire pour répondre à l'ensemble des questions et points d'interrogations soulevées lors de ces échanges.

Préparation des doses

- Il est impératif de veiller à bien séparer les flux de préparation des doses de vaccin afin de limiter au maximum les risques d'erreur d'administration entre les formes adultes et les formes pédiatriques du vaccin :
 - Afin de le distinguer des autres présentations (flacons pour les personnes de 12 ans et plus), le flacon pédiatrique du vaccin Pfizer est muni d'une capsule en plastique orange.
 - Les doses pédiatriques préparées en centre seront conformes à celles indiquées dans l'AMM (10µg de mRNA, dans un volume de 0,2 ml de solution).
 - Après reconstitution, un flacon de vaccin Pfizer pédiatrique contient 10 doses de 10 µg d'ARNm chacune, dans un volume de 0,2 ml.

Acte d'injection

- Compte tenu de la classe d'âge, le geste de vaccination ne diffère pas fondamentalement de celui pratiqué pour les personnes de 12 ans et plus. En effet, il s'agit également d'une injection intramusculaire.
- La vaccination elle-même se fait dans les mêmes conditions que les autres vaccinations de l'enfant :
 - *Informez l'enfant un peu avant la vaccination, de façon naturelle, sans dramatiser ni surprotéger : tout se passera bien si vous-même n'êtes pas inquiet(e).*
 - *Demandez à l'enfant de respirer calmement et profondément au moment de l'injection.*
 - *Après le geste, félicitez l'enfant pour son courage (possibilité de remise d'un diplôme du courage).*

Surveillance post-vaccinale

- Le temps de surveillance post-vaccinale de l'enfant de 5 à 11 ans ne diffère pas de celui des personnes de 12 ans et plus. Il est de 15 minutes.
- Concernant l'espace dédié à la surveillance post-vaccinale, les salles d'attentes déjà existantes peuvent être utilisées dans le cas de plages horaires dédiées en s'assurant qu'il y ait la place nécessaire à l'accueil de l'enfant et de son ou ses accompagnants. Dans le cas d'une mise en place de lignes dédiées cohabitant avec des lignes de vaccination des adultes et des adolescents, adultes il est recommandé d'organiser un espace à l'écart dédiée à la surveillance des enfants - afin d'apporter à la famille l'environnement le plus rassurant possible.
- Le matériel utilisé dans le cadre des salles d'attentes dédiées à la surveillance post-vaccinale peut être utilisé (sièges, repose-pieds, etc.). Il convient cependant de mettre à la disposition de l'enfant des jouets désinfectables et des livres afin de l'occuper pendant le temps d'attente. Cela permet d'éviter toute source de stress post-vaccinal de la part de l'enfant.